

## Communiqué de presse

Nanterre, le 22 juin 2026

### LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE AMÉNAGE UNE PROMENADE ENTRE LES PARCS DES BERGES DE SEINE ET DE BECON

**Le Département des Hauts-de-Seine, en partenariat avec la ville de Courbevoie, va entreprendre à partir de septembre 2026 et jusqu'au début 2030, les travaux d'aménagement d'une promenade de 600 mètres, entre le pont de Courbevoie et le parc de Bécon.**

Située sur les berges de Seine, cette promenade rénovée, élargie, sécurisée et végétalisée, permettra de prolonger la promenade existante entre la base nautique et le pont de Courbevoie. Le réaménagement de cette promenade permettra ainsi aux Altoséquanais de déambuler sur plus de 1,3 kilomètres, le long de la Seine. Le projet est une nouvelle étape dans la reconquête des berges de Seine conduite par le Département des Hauts-de-Seine.



@ Land'Act

Inscrit dans le schéma départemental d'aménagement des berges de Seine 2022, le projet poursuit trois objectifs :

- **Consolider la berge** pour la protéger des crues de la Seine ;
- **Élargir la promenade et la rendre facilement accessible** aux piétons et aux personnes à mobilité réduite ;
- **Créer des espaces végétalisés**, invitant tour à tour à la détente, aux sports et aux loisirs.

Sur cette section contrainte des berges de Seine, le Département des Hauts-de-Seine propose des

principes d'aménagements forts :

- **Ouvrir la ville sur la Seine :**

Le nouvel aménagement invitera les usagers à se rendre sur les berges depuis le parc de Bécon. Le projet est conçu comme le prolongement naturel d'une promenade, du parc de Bécon vers la Seine, avec l'élément végétal pour guide. Les berges de Seine et l'axe historique du Parc de Bécon se rejoignent autour d'une « placette ». Elle se veut penser comme le prolongement du parc mais aussi un promontoire sur la Seine offrant une vue panoramique sur la Seine. Depuis ce nouveau lieu, le promeneur peut déambuler le long de la Seine et rejoindre le parc des berges de Seine ou emprunter le pont de Courbevoie. Une jardinière flottante entre les deux salons suspendus évoluera au gré du niveau de la Seine et participera ainsi à créer un élément signal et de sensibilisation.

- **Offrir une promenade conviviale et sécurisée**

La promenade offrira un cheminement piéton de 2,65 mètres de largeur en section courante auxquels s'ajoutent une bande végétalisée de 0,6 mètres. Plusieurs espaces inviteront à la contemplation du fleuve : des espaces de repos, d'animations ou sportifs.



@Land'Act

- **Conforter la berge**

La promenade nécessite un réaménagement structurel sur toute sa longueur. La mise en place de larges poteaux viendra consolider les berges vis-à-vis du risque de glissement et servira également de support à l'élargissement de la promenade.

**Le calendrier :**

- 2025 : Fin des études
- 2026-2030 : Travaux

**Le Département des Hauts-de-Seine finance ce projet à hauteur de 11,1 millions d'euros, et la ville de Courbevoie 3,1 millions d'euros, soit un total de 14,2 millions d'euros.**

**Contact presse**

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Jean-Philippe Couture  
07 64 61 77 95 / [jcouture@hauts-de-seine.fr](mailto:jcouture@hauts-de-seine.fr)

